RCS : CARCASSONNE
Code greffe : 1101

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de CARCASSONNE atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2002 D 00221
Numéro SIREN : 775 789 399
Nom ou dénomination : VIGNERONS DU TRIANGLE D'OR

Ce dépôt a été enregistré le 30/09/2021 sous le numéro de dépôt 3034

Greffe du tribunal de commerce de CARCASSONNE
34 rue de Strasbourg 11890 CARCASSONNE CEDEX 9
09:00 - 12:00, 14:00 - 16:00
Téléphone : 04.68.11.27.30
www.greffe-tc-carcassonne.fr - www.infogreffe.fr

DEPANNE
VALEURS

SC/2002 D 00221
VIGNERONS DU TRIANGLE D'OR
11600 CONQUES-SUR-ORBIEL

Nos références : SC/2002 D 00221

RÉCÉPISSÉ DE DÉPÔT

(Articles R.123-102 et R.123-111 du code de commerce)

CONCERNANT :

Forme juridique : Société coopérative agricole à capital variable

Dénomination sociale : VIGNERONS DU TRIANGLE D'OR

Siège social ou établissement principal (pour société étrangère) :

11600 CONQUES-SUR-ORBIEL

Immatriculée au registre du commerce et des sociétés sous le n° 775789399 R.C.S Carcassonne

Le greffier soussigné constate le 30/09/2021 le dépôt, enregistré sous le numéro 2021/3034, des actés et pièces suivants :

- Les documents comptables sociaux de l'exercice clos le 31/07/2020

Récépissé délivré le 30/09/2021
Le greffier
Maître Simon MAUREL

TRIBUNAL DE COMMERCE DE CARCASSONNE

LEGALE

Papier réservé aux formalités greffes dématérialisé - FSE - Doc Direct (2b8)

PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE DE LA COOPERATIVE AGRICOLE DE VINIFICATION LES VIGNERONS DU TRIANGLE D'OR

Res 775 789 399

Séance du 29 juin 2021

-oOo-

L'an deux mil vingt-et-un, le **29 juin** à **17 H 00**, les adhérents de la Société Coopérative Agricole à capital variable régie par les dispositions de la loi n° 47.1775 du 10 Septembre 1947 modifiée, du titre II du livre IV du Code Rural, de la loi n° 72.516 du 27 Juin 1972 et de l'ordonnance amendée n°67.813 du 23 Septembre 1967, du titre III de la loi modifiée du 24 Juillet 1867 sur les Sociétés, du décret modifié n°59.286 du 04 février 1959, se sont réunis en Assemblée Générale Ordinaire, à Conques sur Orbiel, sur convocation individuelle faite par leur Conseil d'Administration et insertion conforme aux prescriptions statutaires à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Examen des comptes de l'exercice arrêté au **31.07.2020**,
- Rapports du Commissaire aux Comptes,
- Approbation des comptes et affectation des résultats,
- Quitus au Conseil d'Administration,
- Renouvellement des Administrateurs sortant et élection de nouveaux Administrateurs
- Indemnité conseil d'administration et président
- Allocation budget de formation
- Constatation de la variation du capital social
- Pouvoirs pour formalités

Il a été établi une feuille de présence qui a été émargée par chaque membre de l'Assemblée entrant en séance :

Monsieur **CABIROL Olivier**, Président du Conseil d'Administration, préside l'Assemblée.

Madame **PAILLARD Martine** et Monsieur **BARTHES Francis**, présents et acceptant sont appelés comme scrutateurs.

Monsieur **SIRE Jean-Michel** est nommé secrétaire.

La feuille de présence, certifiée sincère et véritable par les membres du bureau, permet de constater que sur 116 Sociétaires inscrits, à la date de convocation, 73 sont présents ou représentés.

L'Assemblée réunissant ainsi plus du tiers de ses sociétaires, inscrits à la date de la convocation de l'Assemblée est déclarée valablement constituée :

Monsieur le Président dépose sur le bureau :

- 1) Un exemplaire du journal « LE PAYSAN DU MIDI » numéro 3855 du 4 juin 2021 ainsi que la copie de la lettre individuelle de convocation envoyée aux sociétaires,
- 2) La feuille de présence,
- 3) Les rapports du Conseil d'Administration,

- 4) Le Bilan, le Compte de Résultat,
- 5) Le rapports du Commissaire aux comptes.

Après lecture des rapports du Conseil d'Administration, des comptes et des rapports du Commissaire aux Comptes, diverses observations sont échangées entre les membres présents. Après réponse à toutes les questions posées et plus personne ne demandant la parole, le Président met aux voix les résolutions suivantes se rapportant à l'ordre du jour.

PREMIERE RESOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle après avoir entendu la lecture des rapports du Conseil d'Administration, du Bilan, du Compte de résultat, les approuve tels qu'ils ont été présentés et donne quitus aux Administrateurs pour leur gestion de l'exercice ayant pris fin au **31.07.2020.**

Elle approuve également l'affectation du résultat de la façon suivante :

En Réserve Légale 66.60 €
En Autres Réserves 599.40 €

Cette résolution mise aux voix est **adoptée à l'unanimité**.

DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle élit comme membre du Conseil d'Administration pour une période de **3** ans Messieurs BARDOU Dorian, SABATA Julien, BORIES Pierre (représentant la SCEA COUTAOU), CABIROL Olivier (représentant l'EARL CABIROL), SANANES Thomas (représentant l'EARL CANTALAUZE), MASOT Olivier, MONSARAT Frédéric, PITIE Michel

Messieurs PINEL Denis, BALMIGERE Sébastien et CAZAUX Pierre (représentant l'EARL PIERRE CAZAUX) sont démissionnaires de leurs fonctions d'administrateurs.

Messieurs BOUNOURRE Jean-Philippe et ALLART Bruno, administrateurs stagiaires, se présentent aux postes d'administrateurs.

Cette résolution mise aux voix est **adoptée à l'unanimité**.

TROISIEME RESOLUTION

Il est précisé à l'Assemblée Générale qu'aucune rémunération n'est versée aux membres du conseil d'administration. L'indemnité du président du conseil d'administration est fixée à 4 800 €, la même indemnité de 4 800 € est fixée pour le vice-président.

Cette résolution mise aux voix est **adoptée à l'unanimité.**

QUATRIEME RESOLUTION

Il est proposé à l'Assemblée Générale de voter au titre de la formation réservée aux administrateurs pour l'exercice 2020/2021 un budget de 6 000 Euros.

Cette résolution mise aux voix est **adoptée à l'unanimité.**

CINQUIEME RESOLUTION

A la date de clôture de l'exercice, le capital social s'élève à 113 753.20 € contre 113 041.20 € au début de l'exercice social.

Cette résolution mise aux voix est **adoptée à l'unanimité.**

SIXIEME RESOLUTION

Tous pouvoirs sont donnés au porteur d'une copie ou d'un extrait des présentes en vue de l'accomplissement des formalités légales et notamment adresser au Haut Conseil de la coopération agricole toutes les pièces et documents relatifs au contrôle annuel de la Coopérative.

Cette résolution mise aux voix est **adoptée à l'unanimité**.

L'ordre du jour étant épuisé la séance est levée à 19 heures.

De tout ce que ci-dessus, il a été dressé le présent procès-verbal.

LE PRESIDENT	LE SECRETAIRE	LES SCRUTATEURS
O. CABIROL	**JM. SIRE**	**Martine PAILLARD**
		Francis BARTHES

Pour copie certifiée conforme,
LE PRESIDENT

VIGNERONS DU TRIANGLE D'OR SCAV
11600 CONQUES/ORBIEL
Tél 04 68 77 12 90 - Fax 04 68 77 14 95
email : admin@v-triangle-or.com

EURL PCARRIERE-AUDIT
SOCIETE DE COMMISSAIRE AUX COMPTES
INSCRITE AUPRES DE LA COUR D'APPEL
DE MONTPELLIER

RAPPORT SPECIAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

EXERCICE CLOS LE 31 JUILLET 2020

Société coopérative agricole de vinification
« Les Vignerons du Triangle d'Or »

11600 CONQUES SUR ORBIEL

N° SIRET 539 701 .870 00013
TVA INTRACOMMUNAUTAIRE FR52539701870
735 Chemin de Maquens ZI LA BOURIETTE, 11000 CARCASSONNE
TEL 04 68 47 71 50 FAX 04 68 47 60 42

EURL PCARRIERE-AUDIT
SOCIETE DE COMMISSAIRE AUX COMPTES
INSCRITE AUPRES DE LA COUR D'APPEL
DE MONTPELLIER

Aux adhérents,

En notre qualité de commissaire aux comptes de votre société, nous vous présentons notre rapport sur les conventions réglementées.

Il ne nous appartient pas de rechercher l'existence de conventions mais de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles de celles dont nous avons été avisés, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien fondé. Il vous appartient, selon les termes de l'article 92 du décret du 23 mars 1967, d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

CONVENTIONS CONCLUES AU COURS DE L'EXERCICE

1ère convention : SCIC VIGNERONS DU TERROIR DE LA CITE

Montant : 20 000 €
Modalités : Abandon de compte courant pour le financement de l'activité.
Montant commun aux trois associés de la SCIC

CONVENTIONS APPROUVEES AU COURS D'EXERCICES ANTERIEURS DONT L'EXECUTION S'EST POURSUIVIE DURANT L'EXERCICE

2ème convention : Avance financière à la SCIC VIGNERONS DU TERROIR DE LA CITE

Montant : 17 398 €
Modalités : Financement de la mise en commun de services aux adhérents en association avec la SCAV Coopérative de Cavanac du Triangle d'Or et la SCAV de la Voie Romaine.

N° SIRET 539 701 .870 00013
TVA INTRACOMMUNAUTAIRE FR52539701870
735 Chemin de Maquens ZI LA BOURIETTE, 11000 CARCASSONNE
TEL 04 68 47 71 50 FAX 04 68 47 60 42

Nous avons effectué nos travaux selon les normes professionnelles applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences destinées à vérifier la concordance des informations qui nous ont été données avec les documents de base dont elles sont issues.

Carcassonne, le 10 juin 2021

Eurl PCARRIERE Audit
Société de Commissaire aux comptes
Inscrite auprès de la Compagnie
Régionale de Montpellier
Représentée par Patrick CARRIERE

N° SIRET 539 701 .870 00013
TVA INTRACOMMUNAUTAIRE FR52539701870
735 Chemin de Maquens ZI LA BOURIETTE, 11000 CARCASSONNE
TEL 04 68 47 71 50 FAX 04 68 47 60 42

EURL PCARRIERE-AUDIT
SOCIETE DE COMMISSAIRE AUX COMPTES
INSCRITE AUPRES DE LA COUR D'APPEL
DE MONTPELLIER

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Sur l'exercice clos le 31 Juillet 2020

Société coopérative agricole de vinification
« Les Vignerons du Triangle d'Or »

SAS au capital de 1 500 €
Siège social : rue Joliot Curie
11600 Conques sur Orbiel

N° SIRET 539 701 .870 00013
TVA INTRACOMMUNAUTAIRE FR52539701870
735 Chemin de Maquens ZI LA BOURIETTE, 11000 CARCASSONNE
TEL 04 68 47 71 50 FAX 04 68 47 60 42

EURL PCARRIERE-AUDIT
SOCIETE DE COMMISSAIRE AUX COMPTES
INSCRITE AUPRES DE LA COUR D'APPEL
DE MONTPELLIER

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos au 31/07/2020

Aux Adhérents

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels relatifs à l'exercice clos le 31/07/2020, tels qu'ils sont joints au présent rapport. Ces comptes ont été arrêtés par le conseil d'administration le 9 juin 2021 sur la base des éléments disponibles à cette date dans un contexte évolutif de crise sanitaire liée au Covid-19.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la **Société coopérative de vinification « Les Vignerons du Triangle d'Or »** à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 01 aout 2020 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

N° SIRET 539 701 .870 00013
TVA INTRACOMMUNAUTAIRE FR52539701870
735 Chemin de Maquens ZI LA BOURIETTE, 11000 CARCASSONNE
TEL 04 68 47 71 50 FAX 04 68 47 60 42

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble, arrêtés dans les conditions rappelées précédemment, et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérification des documents adressés aux associés

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du conseil d'administration et dans les autres documents adressés aux associés sur la situation financière et les comptes annuels.

Concernant les informations fournies en application des dispositions de l'article L. 225-102-1 du code de commerce sur les rémunérations et avantages versés aux mandataires sociaux ainsi que sur les engagements consentis en leur faveur, nous avons vérifié leur concordance avec les comptes ou avec les données ayant servi à l'établissement de ces comptes et, le cas échéant, avec les éléments recueillis par votre société auprès des sociétés contrôlant votre société ou contrôlées par elle. Sur la base de ces travaux, nous attestons l'exactitude et la sincérité de ces informations.

En application de la loi, nous nous sommes assurés que les diverses informations relatives aux prises de participation et de contrôle et à l'identité des détenteurs du capital ou des droits de vote vous ont été communiquées dans le rapport de gestion.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la **Société coopérative de vinification « Les Vignerons du Triangle d'Or »** à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- *il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;*

- *il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;*

- *il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;*

- *il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances*

ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- *il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.*

Carcassonne, le 10 juin 2021

Eurl PCARRIERE Audit
Société de Commissaire aux comptes
Inscrite auprès de la Compagnie
Régionale de Montpellier
Représentée par Patrick CARRIERE

VIGNERONS DU TRIANGLE D'OR

Période du 01/08/2019 au 31/07/2020

BILAN ACTIF

Présenté en Euros

ACTIF	Exercice clos le 31/07/2020 (12 mois)				Exercice précédent 31/07/2019 (12 mois)	
	Brut	Amort. & Prov	Net	%	Net	%
Capital souscrit non appelé						
Immobilisations incorporelles:						
Frais d'établissement						
Recherche et développement						
Concessions, brevets, droits similaires	8 233	3 857	4 376	0,05	2 856	0,04
Autres immobilisations incorporelles						
Avances & acomptes sur immobilisations incorporelles						
Immobilisations corporelles:						
Terrains	30 284		30 284	0,35	30 284	0,39
Constructions	1 551 800	1 439 487	112 313	1,32	126 319	1,64
Installations techniques, matériel & outillage industriels	4 488 015	4 175 556	312 459	3,66	443 834	5,77
Autres immobilisations corporelles	2 870 226	2 769 230	100 996	1,18	107 310	1,40
Immobilisations corporelles en cours						
Avances & acomptes						
Immobilisations financières:						
Participations à des organismes coopératifs agricoles	149 731	118 635	31 096	0,36	31 096	0,40
Autres Participations	64 979		64 979	0,76	64 979	0,85
Créances rattachées à des participations						
Autres titres immobilisés						
Prêts	1 329		1 329	0,02	1 923	0,03
Autres immobilisations financières	1 591		1 591	0,02	1 591	0,02
TOTAL (I)	***9 166 188***	***8 506 765***	***659 423***	7,72	***810 193***	10,54
Stocks et en cours:						
Matières premières:						
- activité de collecte-vente						
- activité d'approvisionnement						
Matières consommables et emballages	108 366		108 366	1,27	131 356	1,71
En cours de production de biens:						
- activité de collecte-vente						
- activité d'approvisionnement						
En cours de production de services						
Produits intermédiaires et finis:						
- activité de collecte-vente	2 898 118		2 898 118	33,95	2 832 913	36,85
- activité d'approvisionnement						
Marchandises:						
- activité de collecte-vente						
- activité d'approvisionnement						
Avances & acomptes versés sur commandes et apports						
Créances:						
. Créances Associés Coopérateurs et comptes rattachés	1 282 037	48 389	1 233 648	14,45	1 455 796	18,94
. Créances Clients et comptes rattachés	1 410 191	54 989	1 355 203	15,88	1 086 369	14,13
. Autres	476 070		476 070	5,58	818 973	10,65
. Capital à verser						
Valeurs mobilières de placement	1 057 583		1 057 583	12,39	358 897	4,67
Disponibilités	723 805		723 805	8,48	165 921	2,16
Charges constatées d'avance	24 285		24 285	0,28	27 109	0,35
TOTAL (II)	***7 980 456***	***103 378***	***7 877 078***	92,28	***6 877 334***	89,46
Charges à répartir sur plusieurs exercices						
Primes de remboursement des obligations						
Ecarts de conversion actif						
TOTAL ACTIF	***17 146 644***	***8 610 143***	***8 536 502***	100,00	***7 687 527***	100,00

VIGNERONS DU TRIANGLE D'OR

BILAN PASSIF

Période du 01/08/2019 au 31/07/2020

Présenté en Euros

PASSIF	Exercice clos le 31/07/2020 (12 mois)		Exercice précédent 31/07/2019 (12 mois)	
Capital social ou individuel (dont versé :)	**113 753**	1,33	**113 041**	1,47
Droits d'entrée	8 926	0,10	8 926	0,12
Ecarts de réévaluation				
Réserves:				
. Réserve légale	82 848	0,97	82 804	1,08
. Réserves indisponibles:				
- provenant des subventions reçues de l'Etat, des collectivités et établiss. publics	1 164 612	13,64	1 164 612	15,15
- autres réserves indisponibles	91 880	1,08	91 880	1,20
. Réserves statutaires ou contractuelles	967 089	11,33	967 089	12,58
. Réserves réglementées	26 614	0,31	26 614	0,35
. Autres réserves	576 772	6,76	576 376	7,50
"Provisions" pour ristournes et intérets aux parts				
Report à nouveau				
Résultat de l'exercice (excédent ou déficit)	***666***	0,01	***440***	0,01
Subventions d'investis. autres que celles reçues de l'Etat, des collect. & établ. publics				
Provisions réglementées				
TOTAL(I)	***3 033 161***	35,53	***3 031 783***	39,44
Produits des émissions de titres participatifs				
Avances conditionnées				
TOTAL(II)				
Provisions pour risques				
Provisions pour charges	55 356	0,65	51 446	0,67
TOTAL (III)	***55 356***	0,65	***51 446***	0,67
Emprunts et dettes coopératifs				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	1 239 208	14,52	288 935	3,76
Emprunts et dettes financières diverses	5 982	0,07	6 023	0,08
Avances & acomptes reçus sur commandes et cessions				
Dettes Associés Coopérateurs et comptes rattachés	3 873 408	45,37	4 102 499	53,37
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	152 717	1,79	94 368	1,23
Dettes fiscales et sociales	77 007	0,90	72 087	0,94
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes	99 662	1,17	40 386	0,53
Produits constatés d'avance				
TOTAL(IV)	***5 447 984***	63,82	***4 604 298***	59,89
Ecart de conversion passif				
TOTAL PASSIF	***8 536 502***	100,00	***7 687 527***	100,00

VIGNERONS DU TRIANGLE D'OR

COMPTE DE RÉSULTAT

Période du 01/08/2019 au 31/07/2020 — Présenté en Euros

COMPTE DE RÉSULTAT	Exercice clos le 31/07/2020 (12 mois)		Exercice précédent 31/07/2019 (12 mois)		Variation absolue (12 mois)	%		
	France	Exportation	Total	%	Total	%	Variation	%
Produits d'exploitation								
Ventes et cessions de marchandises								
- activité de collecte-vente								
- activité d'approvisionnement								
Production vendue et cédée:								
- activité de collecte-vente	5 199 246		5 199 246	99,62	4 031 388	99,14	1 167 858	28,97
- activité d'approvisionnement								
Produits des activités annexes	24 891		24 891	0,48	35 165	0,86	-10 274	-29,21
Montant net du chiffre d'affaires	***5 224 136***		***5 224 136***	100,00	***4 066 552***	100,00	***1 157 584***	28,47
Production stockée:								
- activité de collecte-vente			65 205	1,25	749 821	18,44	-684 616	-91,29
- activité d'approvisionnement								
- activité de services								
Production immobilisée								
Subventions d'exploitation			87 731	1,68	60 406	1,49	27 325	45,24
Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges			4 725	0,09	411 876	10,13	-407 151	-98,84
Autres produits			13 510	0,26	12 436	0,31	1 074	8,64
Total des produits d'exploitation			***5 395 307***	103,28	***5 301 091***	130,36	***94 216***	1,78
Charges d'exploitation								
Apports et achats de marchandises:								
- activité de collecte-vente								
- activité d'approvisionnement								
Variation de stock (marchandises)								
Apports et achats de matières premières:								
- activité de collecte-vente			3 868 656	74,05	3 825 401	94,07	43 255	1,13
- activité d'approvisionnement								
Variation de stock (matières premières et autres approv.)								
Achats de matières consommables et emballages			220 323	4,22	179 796	4,42	40 527	22,54
Autres achats et charges externes			498 529	9,54	528 271	12,99	-29 742	-5,62
Impôts, taxes et versements assimilés			62 191	1,19	49 811	1,22	12 380	24,85
Salaires et traitements			364 960	6,99	348 935	8,58	16 025	4,59
Charges sociales			135 657	2,60	138 689	3,41	-3 032	-2,18
Dotations aux amortissements et aux provisions:								
Sur immobilisations : dotations aux amortissements			193 963	3,71	198 356	4,88	-4 393	-2,20
Sur immobilisations : dotations aux provisions								
Sur actif circulant : dotations aux provisions								
Pour risques et charges : dotations aux provisions			3 910	0,07	4 067	0,10	-157	-3,85
Autres charges			19 083	0,37	18 520	0,46	563	3,04
Total des charges d'exploitation			***5 367 273***	102,74	***5 291 846***	130,13	***75 427***	1,43
RÉSULTAT D'EXPLOITATION			***28 035***	0,54	***9 245***	0,23	***18 790***	203,25
Quote-parts de résultat sur opérations faites en commun:								
Bénéfice attribué ou perte transférée								
Perte supportée ou bénéfice transféré								

VIGNERONS DU TRIANGLE D'OR

COMPTE DE RÉSULTAT

Période du 01/08/2019 au 31/07/2020 — Présenté en Euros

COMPTE DE RÉSULTAT (suite)	Exercice clos le 31/07/2020 (12 mois)		Exercice précédent 31/07/2019 (12 mois)		Variation absolue (12 mois)	%
Produits financiers:						
De participations à des organismes coopératifs agricoles						
D'autres participations	3 243	0,06	5 262	0,13	-2 019	-38,36
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé						
Autres intérêts et produits assimilés	1 749	0,03	959	0,02	790	82,38
Reprises sur provisions et transferts de charges						
Différences positives de change						
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement						
Total des produits financiers	***4 992***	0,10	***6 220***	0,15	***-1 228***	-19,73
Charges financières:						
Dotations financières aux amortissements et provisions						
Intérêts et charges assimilées	5 588	0,11	6 515	0,16	-927	-14,22
Différences négatives de change						
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placements						
Total des charges financières	***5 588***	0,11	***6 515***	0,16	***-927***	-14,22
RÉSULTAT FINANCIER	***-596***	-0,00	***-295***	-0,00	***-301***	-102,02
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS	***27 438***	0,53	***8 951***	0,22	***18 487***	206,54
Produits exceptionnels:						
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	5 564	0,11	11 327	0,28	-5 763	-50,87
Produits exceptionnels sur opérations en capital	160	0,00			160	N/S
Reprises sur provisions et transferts de charges						
Total des produits exceptionnels	***5 725***	0,11	***11 327***	0,28	***-5 602***	-49,45
Charges exceptionnelles:						
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	32 497	0,62	19 838	0,49	12 659	63,81
Charges exceptionnelles sur opérations en capital						
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions						
Total des charges exceptionnelles	***32 497***	0,62	***19 838***	0,49	***12 659***	63,81
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL	***-26 772***	-0,50	***-8 511***	-0,20	***-18 261***	-214,55
Participation des salariés						
Impôts sur les sociétés						
Total des Produits	***5 406 024***	103,48	***5 318 639***	130,79	***87 385***	1,64
Total des Charges	***5 405 358***	103,47	***5 318 199***	130,78	***87 159***	1,64
EXCEDENT OU DEFICIT	***666*** EXCEDENT	0,01	***440*** EXCEDENT	0,01	***226***	51,36
Dont Crédit-bail mobilier						
Dont Crédit-bail immobilier						

VIGNERONS DU TRIANGLE D'OR

Période du 01/08/2019 au 31/07/2020

BILAN ACTIF

DÉTAILLÉ

ACTIF	Exercice clos le 31/07/2020 (12 mois)				Exercice précédent 31/07/2019 (12 mois)	
	Brut	Amort. & Prov	Net	%	Net	%
Capital souscrit non appelé						
Immobilisations incorporelles:						
Frais d'établissement						
Recherche et développement						
Concessions, brevets, droits similaires	8 233	3 857	4 376	0,05	2 856	0,04
20500000 MARQUES ET BREVETS	*8 233*		*8 233*	0,10	*6 713*	0,09
28050000 AMORT DEPOT MARQUES		*3 857*	*-3 857*	-0,04	*-3 857*	-0,04
Autres immobilisations incorporelles						
Avances & acomptes sur immobilisations incorporelles						
Immobilisations corporelles:						
Terrains	30 284		30 284	0,35	30 284	0,39
21100000 TERRAINS	*4 135*		*4 135*	0,05	*4 135*	0,05
21110000 TERRAINS S	*18 694*		*18 694*	0,22	*18 694*	0,24
21120000 TERRAINS V	*7 455*		*7 455*	0,09	*7 455*	0,10
Constructions	1 551 800	1 439 487	112 313	1,32	126 319	1,64
21300000 CONSTRUCTIONS C	*432 228*		*432 228*	5,05	*432 228*	5,62
21300100 CONSTRUCTIONS	*407 638*		*407 638*	4,78	*407 638*	5,30
21300200 AUTRES BATIMENTS	*247 767*		*247 767*	2,90	*247 767*	3,22
21310000 CONSTRUCTIONS S	*187 174*		*187 174*	2,19	*187 174*	2,43
21320000 CONSTRUCTIONS V	*266 269*		*266 269*	3,12	*266 269*	3,46
21400000 CONST SUR SOL AUTRUI	*10 725*		*10 725*	0,13	*10 725*	0,14
28130000 AMORT CONSTRUCTIONS C		*975 319*	*-975 319*	-11,42	*-961 313*	-12,49
28131000 AMORT CONSTRUCTIONS S		*187 174*	*-187 174*	-2,18	*-187 174*	-2,42
28132000 AMORT CONSTRUCTIONS V		*266 269*	*-266 269*	-3,11	*-266 269*	-3,45
28140000 AMOR CONST SOL AUTRU		*10 725*	*-10 725*	-0,12	*-10 725*	-0,13
Installations techniques, matériel & outillage industriels	4 488 015	4 175 556	312 459	3,66	443 834	5,77
21500000 INSTAL TECH MAT OUTIL C	*1 388 959*		*1 388 959*	16,27	*1 377 796*	17,92
21510000 INSTAL TECH MAT OUTIL S	*442 043*		*442 043*	5,18	*442 043*	5,75
21520000 INSTAL TECH MAT OUTIL V	*438 875*		*438 875*	5,14	*436 005*	5,67
21530000 MATERIELS TREBES	*2 218 139*		*2 218 139*	25,98	*2 218 139*	28,85
28150000 AMORT INSTAL TECHNIQ C		*1 222 857*	*-1 222 857*	-14,32	*-1 167 079*	-15,17
28151000 AMORT INSTAL TECHNIQ S		*442 043*	*-442 043*	-5,17	*-442 043*	-5,74
28152000 AMORT INSTAL TECHNIQ V		*436 077*	*-436 077*	-5,10	*-435 898*	-5,66
28153000 AMORT. MATERIELS TREBES		*2 074 580*	*-2 074 580*	-24,29	*-1 985 129*	-25,81
Autres immobilisations corporelles	2 870 226	2 769 230	100 996	1,18	107 310	1,40
21810000 AGENCEMT INSTALLATION C	*663 877*		*663 877*	7,78	*636 922*	8,29
21811000 AGENCEMT INTALLATION S	*98 823*		*98 823*	1,16	*98 823*	1,29
21812000 AGENCEMT INTALLATION V	*406 228*		*406 228*	4,76	*406 228*	5,28
21813000 AGENCEMENTS TREBES	*1 516 999*		*1 516 999*	17,77	*1 516 999*	19,73
21820000 MATERIEL DE TRANSPORT	*9 243*		*9 243*	0,11	*9 243*	0,12
21823000 MATERIEL TRANSPORT TREBES	*80 818*		*80 818*	0,95	*80 818*	1,05
21830000 MATERIEL DE BUREAU C	*35 598*		*35 598*	0,42	*34 958*	0,45
21830100 MATERIEL DE BUREAU VILLEGAILHE	*640*		*640*	0,01		
21831000 MATERIEL BUREAU S	*10 407*		*10 407*	0,12	*10 407*	0,14
21832000 MATERIEL BUREAU V	*12 219*		*12 219*	0,14	*12 219*	0,16
21833000 MOBILIER MAT. INFO. TREBES	*22 081*		*22 081*	0,26	*22 081*	0,29
21834000 MATERIEL INFORMATIQUE TREBES	*13 293*		*13 293*	0,16	*13 293*	0,17
28181000 AMORT AGENCMT INSTAL C		*600 210*	*-600 210*	-7,02	*-587 772*	-7,64
28181100 AMORT AGENCMT INSTAL S		*98 823*	*-98 823*	-1,15	*-98 823*	-1,28
28181200 AMORT AGENCMT INSTAL V		*402 004*	*-402 004*	-4,70	*-399 817*	-5,19
28181300 AMORT. AGENCEMENTS TREBES		*1 489 137*	*-1 489 137*	-17,43	*-1 473 234*	-19,15
28182000 AMORT MAT DE TRANSPORT		*9 243*	*-9 243*	-0,10	*-9 243*	-0,11
28182300 AMORT. MAT. TRANSPORT TREBES		*79 221*	*-79 221*	-0,92	*-76 983*	-0,99
28183000 AMORT MOB MAT BUREAU C		*32 532*	*-32 532*	-0,37	*-30 810*	-0,39
28183100 AMORT MOB MAT BUREAU S		*10 407*	*-10 407*	-0,11	*-10 407*	-0,13
28183200 AMORT MOB MAT BUREAU V		*12 279*	*-12 279*	-0,13	*-12 219*	-0,15
28183300 AMORT. MOBILIER MAT. INFO TREB		*35 374*	*-35 374*	-0,40	*-35 374*	-0,45
Immobilisations corporelles en cours						

IDENTIFICATION DE L'ENTREPRISE

COOPERATIVE AGRICOLE DE VINIFICATION
VIGNERONS DU TRIANGLE D'OR

ANNEXE

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31 Juillet 2020, dont le total est de 8 536 502 € et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste et dégageant un excédent de 666 €.

Les notes indiquées ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'Administration lors de sa séance du 9 juin 2021.

SOCIETE COOPERATIVE DE VINIFICATION VIGNERONS DU TRIANGLE D'OR

EXERCICE CLOS : LE 31.07.2020

	ANNEXES AU BILAN ET AU COMPTE DE RESULTAT	REFERENCES
1	***REGLES ET METHODES COMPTABLES***	
	- Règles et méthodes comptables	A 111
	- Eléments caractéristiques de l'exercice	A 112
	- Eléments majeurs de l'exercice	A 113
2	***COMPLEMENTS D'INFORMATION RELATIFS AU BILAN ET AU COMPTE DE RESULTAT***	
	- Etat de l'actif immobilisé	A 211
	- Etat des amortissements	A 212
	- Etat des provisions	A 213
	- Etat des échéances créances et dettes	A 214 A 215
	* INFORMATIONS ET COMMENTAIRES SUR :	
	- Eléments relevant de plusieurs postes du bilan	
	- Avances aux dirigeants	

	ANNEXES AU BILAN ET AU COMPTE DE RESULTAT	REFERENCES
	- Indemnités compensatrice versées aux dirigeants	
	- Produits à recevoir	A 231
	- Charges à payer	A 232
	- Charges et produits constatées d'avance	A 233
	- Charges à répartir sur plusieurs exercices	
	- Composition du capital social	
3	***ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS***	
	- Crédit bail	
	- Engagements financiers donnés	
	- Engagements financiers reçus	
	- Effectif moyen	A 314
	- Pensions, cplt de retraite, indemnités de départ	

SOCIETE COOPERATIVE DE VINIFICATION VIGNERONS DU TRIANGLE D'OR

EXERCICE CLOS : LE 31.07.2020

	ANNEXES AU BILAN ET AU COMPTE DE RESULTAT	REFERENCES
	- Liste des filiales et participations	A 321
	- Liste de participations auprès d'organismes coop.agricoles	A 322
	- Fraction des immobilisations financières, des créances, des dettes, charges et produits financiers concernant les entreprises liées	
	- Apports-Achats et fournitures de biens et services à titre accessoire	
	- Produits exceptionnels	A 341
	- Charges exceptionnelles	A 342

SOCIETE COOPERATIVE DE VINIFICATION
LES VIGNERONS DU TRIANGLE D'OR

EXERCICE CLOS :
LE 31.07.2020

A 111

REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les conventions comptables ont été appliquées conformément aux principes généraux d'établissements et de présentation des comptes annuels définis par le Code de Commerce et le plan comptable professionnel des coopératives agricoles publié au J.O du 02/07/1986.

La cave coopérative, prolongement de l'activité de ses adhérents, agit dans le cadre du contrat coopératif. Le transfert de propriété de la récolte est effectif dés l'apport de raisin et donne naissance à une créance certaine dans son principe mais dont le montant ne peut être déterminé à cette date.

En effet, le montant de cette créance ne peut être arrêté que compte tenu :

- des ventes relatives à la récolte apportée, effectuées dans l'exercice et après la clôture,

à défaut de ventes et d'engagements fermes, une évaluation du stock est effectuée dans le respect du principe de prudence ;

- de la nécessité pour la coopérative d'assurer son autofinancement et son développement.

REGLES ET METHODES COMPTABLES (SUITE)

Il est fait application des règlements CRC 2004-06 du 23.11.2004 relatif à la définition, comptabilisation et évaluation des actifs et CRC2002-10 du 12.12.2002 relatif à l'amortissement et à la dépréciation des actifs.
- L'application de cette norme n'a pas eu d'incidence sur les comptes.
- Les durées sur les biens non décomposés n'ont pas été revues car nous sommes en dessous des seuils qui nous autorisent à conserver les durées d'usage comme amortissement économique.

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou de production, compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, et après déduction des rabais commerciaux, remises, escomptes de règlements obtenus.

Les décisions suivantes ont été prises au niveau de la présentation des comptes annuels :
- immobilisations décomposables : l'entreprise n'a pas été en mesure de définir les immobilisations décomposables ou la décomposition de celles-ci ne présente pas d'impact significatif.
- immobilisations non décomposables : bénéficiant des mesures de tolérance, l'entreprise a opté pour le maintien des durées d'usage pour l'amortissement des biens non décomposés.

ELEMENTS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

- la rémunération nette de la R2019		3 868 656
- Affectation des ventes	4 968 044	
- Frais fonctionnement soit 61 194 Hls X 17.97 €	- 1 099 388	
		3 868 656

ELEMENTS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE (SUITE)

Le stock de vin vrac inscrit à l'actif du bilan est évalué au prix de vente des ventes effectuées après la date de clôture, et du montant engagé par contrat sur les ventes des vins non encore retirés. En ce qui concerne les vins non encore vendus, ni engagés, ceux-ci ont été évalués en fonction de leur qualité et valeur marchande. Ceci pour la récolte apportée sur N-1 et soldée dans l'exercice. En ce qui concerne la récolte apportée dans l'exercice et qui sera solder sur l'exercice N+1, les stocks de vins sont évalués à la valeur des charges engagées pour ceux-ci dans l'exercice ; les premières ventes constatées sont portées en produit constaté d'avance.
Du fait de l'inscription de la rémunération nette en charges, le montant de la retenue pour frais de fonctionnement ne figure plus en produits.

ELEMENTS MAJEURS DE L'EXERCICE

Suite aux inondations d'octobre 2018, de nombreux dégâts sont survenus sur les sites de la coopérative et principalement sur TREBES.
GROUPAMA a adressé à la coopérative le 28 juillet 2020 une quittance d'indemnité pour un total de 653 617.72 € au titre de la garantie Catastrophe Naturelle.

COVID-19 :

L'événement Covid-19 est susceptible d'avoir des impacts significatifs sur le patrimoine, la situation financière et les résultats des entreprises. Une information comptable pertinente sur ces impacts constitue un élément clé des comptes de la période concernée.

Pour cela, l'entreprise a retenu une approche ciblée pour exprimer les principaux impacts pertinents sur la performance de l'exercice et sur sa situation financière. Cette approche est recommandée par l'Autorité des Normes Comptables dans la note du 18 mai 2020 pour fournir les informations concernant les effets de l'événement Covid-19 sur ses comptes.

La coopérative a eu recours au PGE auprès du CREDIT AGRICOLE pour la somme de 1 000 000 €. Des salariés ont été placés en arrêt de travail pour garde d'enfant ou en chômage partiel lors du confinement du mois de mars.

SOCIETE COOPERATIVE DE VINIFICATION
LES VIGNERONS DU TRIANGLE D'OR

EXERCICE CLOS :
LE 31.07.2020

ETAT DE L'ACTIF IMMOBILISE

A 211

CADRE A	IMMOBILISATIONS	VALEUR	AUGMENTATION	
		Brut Déb. Ex.	Réeval. Ex.	Acquis. Créances
Frais d'établissement de recherche & dévelop.				
	TOTAL 1			
Autres postes d'immob. Incorporelles		6 713		1 520
	TOTAL 2	**6 713**		**1 520**
Terrains		30 284		
Constructions	sur sol propre	1 551 800		
	sur sol autrui			
	Inst. géné. agenc.			
Installations techniques mat. & out.		4 473 982		14 033
Autres immob corporelles	Instal. générales	2 658 972		26 955
	Matériel de transport	90 061		
	Matériel de bureau & informatique	92 958		1 280
	Embal. récup. & div.			
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
	TOTAL 3	**8 898 057**		**42 268**
Participation éval. par équival.				
Autres participations		214 710		
Autres titres immobilisés				
Prêts & autres immob. financières		3 514		
	TOTAL 4	**218 224**		
TOTAL GENERAL (1+2+3+4)		**9 122 994**		**43 788**

CADRE B	IMMOBILISATIONS	Diminutions		Valeur immo. fin Ex.	Réeval. lég. Vl. Or. fin Ex.
		Par viremnt	Par cession		
Frais d'établis. de recherche & dévelop.					
	TOTAL 1				
Autres postes d'immob. Incorporelles				8 233	
	TOTAL 2			**8 233**	
Terrains				30 284	
Constructions	sur sol propre			1 551 800	
	sur sol autrui				
	Inst. géné. agenc.				
Installations techniques mat. & out.				4 488 015	
Autres immobilisation corporelles	Instal. générales			2 685 927	
	Matériel de transport			90 061	
	Matériel bureau & informatiq			94 238	
	Embal. récup. & div.				
Immobilisations corporelles en cours					
Avances et acomptes					
	TOTAL 3			**8 940 325**	
Participation éval. par équival.					
Autres participations				214 710	
Autres titres immobilisés					
Prêts & autres immob. financières			594	2 920	
	TOTAL 4		**594**	**217 630**	
TOTAL GENERAL (1+2+3+4)			**594**	**9 166 188**	

SOCIETE COOPERATIVE DE VINIFICATION
LES VIGNERONS DU TRIANGLE D'OR

EXERCICE CLOS :
LE 31.07.2020

ETAT DES AMORTISSEMENTS

A 212

CADRE A	SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE			
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES	Mt. Amort. déb. Ex.	Augmentations de l'Ex.	Diminution de l'Ex.	Mt. Amort. fin Ex.
Frais établ.rech. & dév.				
TOTAL 1				
Autres immob.incorp.	3 857			3 857
TOTAL 2	**3 857**			**3 857**
Terrains				
Construction \| sol propre	1 425 481	14 006		1 439 487
sol autrui				
Ins.gén.agc				
Inst.tech.mat. & out.	4 030 148	145 408		4 175 556
inst.génér.	2 559 646	30 529		2 590 175
Autres mat.transp.	86 226	2 238		88 464
immobil. mat.bureau	88 809	1 781		90 590
Corporelles embal.récup.				
TOTAL 3	**8 190 310**	**193 963**		**8 384 273**
TOTAL GENERAL (1+2+3)	**8 194 167**	**193 963**		**8 388 130**

CADRE B	VENTILATION DES DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS DE L'EXERCICE			CADRE C MOUV. AFF. PROVIS. POUR	
Immob. Amortiss.	Amortiss. Linéaires	Amortiss. dégressifs	Amortiss. exception.	Dotations	Reprises
Frais établ.rech. & dév.					
TOTAL 1					
Autres immob.incorp.					
TOTAL 2					
Terrains					
Construction \| sol propre	14 006				
sol autrui					
Ins.gén.agc					
Inst.tech.mat. & out.	145 408				
inst.génér.	30 529				
Autres mat.transp.	2 238				
immobil. mat.bureau	1 781				
Corporelles embal.récup.					
TOTAL 3	**193 963**				
TOTAL GENERAL (1+2+3)	**193 963**				

CADRE D MVTS DE L'EXERC. AFFECT. CHARGES REPARTIES / PLUSIEURS EXERCICES	Mt. Net au déb. Ex.	Augmentation	Dot. Ex. aux amort.	Mt. Net fin Ex.
Charges à répartir / plus. Ex. primes rembour.obligation				

SOCIETE COOPERATIVE DE VINIFICATION
LES VIGNERONS DU TRIANGLE D'OR

EXERCICE CLOS :
LE 31.07.2020

ETAT DES PROVISIONS

A 213

NATURE DES PROVISIONS	MONTANT	AUGMENTAT. DE L'EX.	DIMINUTION DE L'EX.	MONTANT FIN EX.
Prov/ int. parts sociales				
Prov/ rist.éventuelles				
Int.et rist. TOTAL 1				
Prov.pour investissement				
Prov.hausse des prix				
Prov.autres éléments actif				
Prov.fluctuation cr.				
Amortissements dérogatoires				
Autres provisions réglementées				
Règlementées TOTAL 2				
Prov.pour litiges				
Prov.garanties clients				
Prov.pert.marché.te.				
Prov.amendes & pénalités				
Prov.pertes changes				
Prov.resp.stat.titres				
Prov.pensions & obl.				
Prov.pour impôts				
Prov.renouvel.immob.				
Prov.grosses réparations				
Prov.c.s.f. congés pa.				
Autres prov.risq.& ch.	51 446	3 910		55 356
Risq. & ch. TOTAL 3	**51 446**	**3 910**		**55 356**
sur immo - Incorporelles				
sur immo - Corporelles				
sur immo - Titres équival.				
sur immo - Financières	118 635			118 635
sur stock & en cours				
sur comptes clients	55 558		569	54 989
Autres pour dépréciation	48 389			48 389
Dépréciation TOTAL 4	**222 582**		**569**	**222 013**
TOTAL GENERAL (1+2+3+4)	**274 028**	**3 910**	**569**	**277 369**
dont dotations et reprises - d'exploitation		3 910	569	
dont dotations et reprises - financières				
dont dotations et reprises - exceptionnelles				

SOCIETE COOPERATIVE DE VINIFICATION
LES VIGNERONS DU TRIANGLE D'OR

EXERCICE CLOS :
LE 31.07.2020

A 214

ETAT DES ECHEANCES DES CREANCES

CADRE A	ETAT DES CREANCES	Mt Brut	à - 1 an	à + 1 an
Créances rattachées à des participations				
Prêts		1 329	1 329	
Autres immobilisations financières		1 591		1 591
Clients douteux ou litigieux		58 419	58 419	
Autres créances clients		1 351 772	1 351 772	
Personnel & comptes rattachés				
MSA & autres organismes sociaux				
Etat et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices			
	Taxe sur la valeur ajoutée	103 872	103 872	
	Autres impôts, taxes et versements a			
	Divers			
Groupe & associés		1 341 369	1 341 369	
Débiteurs divers		8 021	8 021	
Autres créances		304 846	304 846	
Charges constatées d'avance		24 285	24 285	
TOTAUX		**3 195 504**	**3 193 913**	**1 591**

RENVOIS	
dont - prêts accordés en cours d'exercice	
- rembours.obtenu en cours d'exercice	
Prêts & avances consent.aux associés	41 816

SOCIETE COOPERATIVE DE VINIFICATION
LES VIGNERONS DU TRIANGLE D'OR

EXERCICE CLOS :
LE 31.07.2020

A 215

ETAT DES ECHEANCES DES DETTES

CADRE B	ETAT DES DETTES	Mt Brut	à - 1 an	de 1 à 5 ans	à + 5 ans
Emprunts obliga.convert.					
Autres emprunts obligataires					
Emp. & dettes - à 2 ans					
établis.crédit - à + 2 ans		1 239 208	1 069 693	169 515	
Emprunts & dettes fin.div.		5 982	5 982		
Fournisseurs & cpt.rattachés		152 717	152 717		
Personnel & cpt.rattachés		16 791	16 791		
Séc. Sociale & autr.org.		44 331	44 331		
Etat & autre - Impôt/bénef.					
collect. - Taxe val.aj.		12 953	12 953		
publiq. - Oblig.caut.					
- Autr. Imp. Tax.		2 931	2 931		
Dettes financ. & cpt.rattachés					
Groupe & associés		3 873 408	3 873 408		
Dettes immo & cptes rattach					
Autres dettes		99 662	99 662		
Produits constatés d'avance					
TOTAUX		**5 447 983**	**5 278 468**	**169 515**	

RENVOIS	
Emprunts sous.cours ex.	1 042 737
Emprunts remb.cours ex.	92 464
E. & dettes auprès ass.	

SOCIETE COOPERATIVE DE VINIFICATION
LES VIGNERONS DU TRIANGLE D'OR

EXERCICE CLOS :
LE 31.07.2020

A 231

PRODUITS A RECEVOIR

MONTANT DES PRODUITS A RECEVOIR INCLUS DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN	MONTANT
Créances rattachées à des participations	
Autres immobilisations financières	
Créances clients et comptes rattachés	620 746
Autres créances	303 617
Disponibilités	
TOTAL	**924 363**

SOCIETE COOPERATIVE DE VINIFICATION
LES VIGNERONS DU TRIANGLE D'OR

EXERCICE CLOS :
LE 31.07.2020

A 232

CHARGES A PAYER

MONTANT DES CHARGES A PAYER INCLUS DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN	MONTANT
Emprunts obligataires convertibles	
Autres emprunts obligataires	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	188
Emprunts et dettes financières divers	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	67 346
Dettes fiscales et sociales	27 318
Autres dettes	
TOTAL	**94 852**

SOCIETE COOPERATIVE DE VINIFICATION
LES VIGNERONS DU TRIANGLE D'OR

EXERCICE CLOS :
LE 31.07.2020

A 233

CHARGES ET PRODUITS CONSTATES D'AVANCE

	CHARGES	PRODUITS
Charges / Produits d'exploitation	24 285	
Charges / Produits financiers		
Charges / Produits exceptionnels		
TOTAL	**24 285**	

SOCIETE COOPERATIVE DE VINIFICATION
LES VIGNERONS DU TRIANGLE D'OR

EXERCICE CLOS
LE 31.07.2020

A 314

EFFECTIF MOYEN

	Personnel salarié	Personnel mis à disposition de l'entreprise
Cadres	3	
Agents de maîtrise et techniciens	1	
Employés	2	
Ouviers	2	
TOTAL	**8**	

SOCIETE COOPERATIVE DE VINIFICATION
LES VIGNERONS DU TRIANGLE D'OR

EXERCICE CLOS :
LE 31/07/2020

A 321

LISTE DES FILIALES ET PARTICIPATIONS

Filiales et participations	Capitaux propres	Quote-part du capital détenu en pourcentage	Résultat du dernier exercice clos
RENSEIGNEMENTS DETAILLES CONCERNANT LES FILIALES ET PARTICIPATIONS			
1 -Filiales (plus 50 % du capital détenu)			
SAS COVISAL (30/06/2020)	1 297	100,00%	-52
2 -Participations (10 à 50 % du capital détenu)			
SCIC TERROIRS DE LA CITE (31/12/2019)	16 430	32,19%	2 008

SOCIETE COOPERATIVE DE VINIFICATION
LES VIGNERONS DU TRIANGLE D'OR

EXERCICE CLOS :
LE 31.07.2020

A 322

LISTE DES PARTICIPATIONS AUPRES D'ORGANISMES COOPERATIFS AGRICOLES

Participations	Parts détenues en €	Quote-part du capital détenu en pourcentage	Résultat du dernier exercice clos
COOPERATIVES			
Distillerie de Conques (C)	1 652 €		
Distillerie d'Arzens (C)	23 €		
Distillerie d'Arzens (T)	457 €		
Antérieur (V)	164 €		
Antérieur (T)	2 751 €		
Coop Agria (S)	145 €		
Coop Arzens (S)	183 €		
Ucata (S)	14 €		
Coop Laure (S)	122 €		
UNION DES COOPERATIVES			
ICV (C)	53 €		
Burocoop (C)	61 €		
Vignerons Catalans (C)	914 €		
Union Foncalieu (C)	24 130 €		
SCI Maison des Vignerons (C)	5 000 €		
Union Foncalieu (S)	35 891 €		
Antérieur (V)	37 €		
SCI Maison des Vignerons (S)	5 000 €		
SCI Maison des Vignerons (V)	5 000 €		
SCI Maison des Vignerons (T)	5 000 €		
SAS Covisal	1 500 €		
SCIC Terroirs de la Cité	6 200 €		
UCCAVCA (T)	80 374 €		
SICA			
Sica Lorgeril (C)	777 €		
VIC (T)	152 €		
Domaine de Cazes (T)	1 829 €		

SOCIETE COOPERATIVE DE VINIFICATION
LES VIGNERONS DU TRIANGLE D'OR

EXERCICE CLOS :
LE 31.07.2020

A 341

PRODUITS EXCEPTIONNELS

Sur opération de gestion	5 564
Sur opération en capital	160
Reprise sur provisions et transferts de charges	
TOTAL	**5 724**
Dont sur exercices antérieurs	5 564

SOCIETE COOPERATIVE DE VINIFICATION
LES VIGNERONS DU TRIANGLE D'OR

EXERCICE CLOS :
LE 31.07.2020

A 342

CHARGES EXCEPTIONNELLES

Sur opération de gestion	32 497
Sur opération en capital	
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	
TOTAL	**32 497**
Dont sur exercices antérieurs	12 497